



L'an deux mil vingt-trois, le six janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Éole-en-Beauce s'est réuni à la salle de Quartier de Viabon, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Julien BIRRE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courriel aux conseillers municipaux le 02 janvier 2023.

Présents : Julien BIRRE, Marc HENRION, Vincent FAUCHEUX, Bernadette MARTIN, Catherine ARRONDEAU, Florence TICOT, Benoît LHOSTE, Valérie MARTIN, Gwenaëlle VINCHON, Corinne BOUCHET, Bruno WISSOCQ, Géraldine GRILLON, Benjamin LIROCHON, Vanessa VOYET et Ludovic GUESNET.

Absent(s) excusé(s) : Stéphane CHANCOLLON (pouvoir à Julien BIRRE), Cindy FERNANDES (pouvoir à Marc HENRION), François VASSORT (pouvoir à Vincent FAUCHEUX) et François ISAMBERT (pouvoir à Bernadette MARTIN).

Absent(s) : Néant.

A été nommé secrétaire de séance : Bernadette MARTIN.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 08 décembre 2022
- Travaux
- Demande de subvention Fonds Départemental d'Investissements
- Ressources humaines
- Cérémonie des vœux
- Questions diverses

1 Approbation du compte rendu de la séance du 08 décembre 2022

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance et l'ordre du jour est abordé.

2 Travaux & demandes de subventions

Les travaux envisagés pour l'année à venir sont les suivants :

1. Réfection du parking salle polyvalente de Fains la Folie
2. Création de portails Salle polyvalente de Villeau
3. Acquisition de radars pédagogiques
4. Amélioration de l'accès PMR ou création d'une rampe d'accès PMR & réfection de la cour de la mairie annexe de Germignonville
5. Local de la mairie annexe de Germignonville
6. Ruissellement carrefour rue de Morais, rue du château d'eau à Fains la Folie
7. Éclairage Public : passage en led pour Germignonville et Baignolet
8. Radars pédagogiques

Le conseil municipal autorise M. le Maire à demander des subventions au titre de Fonds Départemental d'investissement 2023 auprès du Conseil Départemental pour les travaux.

Le projet concernant les radars pédagogiques sera étudié postérieurement.

3 Ressources Humaines

Le volume de travail du service technique nécessite le recours à une personne supplémentaire. Un agent contractuel a été recruté jusqu'au 14 mars 2023. Compte tenu de la pérennité du besoin en personnel, le conseil municipal, après en avoir débattu à l'unanimité, décide la création d'un poste d'adjoint technique permanent à temps complet à compter du 15 mars 2023 et charge M. le Maire d'engager la procédure de recrutement

4 Cérémonie des vœux

La cérémonie de vœux aura lieu le samedi 28 janvier 2023 à 18h à la salle de quartier de Viabon.

5 Questions diverses

- ✓ Carte scolaire : M. le Maire informe le conseil municipal d'une refonte de la carte scolaire par la Communauté de Communes Cœur de Beauce pour septembre 2023.
- ✓ Cabinet vétérinaire : Etude en cours par un particulier concernant l'installation d'un cabinet vétérinaire sur la commune.
- ✓ Passage du Tour d'Eure-et-Loir cycliste : le dimanche 11 juin 2023. Il passera par Les Petites Bordes, Ohé, Viabon et Lutz en direction d'Ymonville.
- ✓ Recycléo : Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi portant sur l'extension du site de Recycléo : 23 voix pour, 16 voix contre et 21 abstentions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h38.

Le maire,

